

BLR



MAGAZINE

BOIS-LE-ROI AU QUOTIDIEN **JUILLET 2019**



Sommaire

BLR MAGAZINE
Juillet 2019 • Numéro 3
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
David Dintilhac
COMITÉ DE RÉDACTION :
Nathalie Vinot (responsable communication), Anton Moonen (rédacteur en chef), Jean-Philippe Guibert, Olivier Hlavac, Michèle Saliot et service communication
PHOTOGRAPHIES :
Jean-Philippe Guibert, service communication, associations

MAIRIE
4 avenue Paul Doumer,
77590 Bois-le-Roi, 0160591800
www.ville-boisleroi.fr
CONCEPTION/RÉALISATION :
Septième Sens

2 800 exemplaires imprimés sur papier 60% recyclé + 40% PEFC (Respecta silk 115 g) avec encres végétales par Imprimith à Pringy (imprimerie labellisée IMPRIM'VERT)
Dépôt légal à parution



3

ÉDITORIAL DU MAIRE

4

BLR ACTU : RETOUR SUR...

Petits champions de la lecture
Inauguration des navettes
Sortie au théâtre de Sénart
Panique au poulailler
Cérémonies commémoratives
Master Class
Orchestre d'un jour
Bois-le-Roi fête la nature
Inauguration des boîtes à livres
Festival ProQuartet
Berges saines
Fête de la musique
Le bien-être à la bibliothèque : jeux, chanteuses, ateliers, petits lecteurs, grainothèque, yoga

BLR MAGAZINE



9

BLR ASSOCIATIONS

Võ So'n Long, USB Arts Martiaux, les Jardins de la Découverte, USB Volley-ball, USB Rando Pour Tous, USB Gym Bien-Être, USB Tennis de Table, AS du collège, Journée courses et famille, Cabot Bacot, USB Basket

12

BLR CCAS

Rencontre jeunes parents, anniversaire, ateliers couture, broderie, tricot, sortie des seniors au château Rosa Bonheur, sortie bien-être et santé, refonte des dispositifs d'aides, lien intergénérationnel, rentrée du numérique, réunion studieuse, Semaine Bleue

15

BLR AGENDA



16

BLR DOSSIER

Votre budget 2019

18

BLR THÉMATIQUE

Prévention et sécurité

20

BLR ENFANCE

Rentrée scolaire 2019/2020

23

BLR EN BREF

24

BLR AGGLO

Interview de F. Valletoux
Bouchons de l'Espoir



25

HOMMAGE

Alain Saliot

26

BLR CULTURE

Lectures
Patrimoine

28

BLR PROFESSIONNEL

Les fleuristes de Bois-le-Roi,
Valérie et Virginie

29

BLR PASSION

Françoise Maillouchon

30

BLR TRIBUNES LIBRES

31

BLR ÉTAT CIVIL

Éditorial

DAVID DINTILHAC,
MAIRE DE BOIS-LE-ROI

Améliorer l'offre médicale sur Bois-le-Roi

La santé des habitants de Bois-le-Roi est un sujet qui nous préoccupe tous et nous souhaitons bien entendu pouvoir trouver des médecins généralistes disponibles et accessibles.

C'est un enjeu pour la commune auquel il nous faut répondre. L'insuffisance du nombre de médecins n'est pas récente. Elle s'est dramatiquement aggravée avec le décès brutal du Docteur Gazagne, un médecin apprécié des Bacots et des Chartrettois présents en nombre pour témoigner leur affection à ses proches lors de l'hommage qui lui a été rendu en juin.

Pour répondre à l'urgence

La commune a loué et aménagé des locaux pour accueillir un nouveau cabinet médical au Pavillon Royal, avenue Gallieni à Bois-le-Roi, afin de favoriser l'installation de nouveaux praticiens en mettant à leur disposition des locaux et des équipements techniques.

Des annonces ont été passées dans la presse médicale, nos démarches sont restées vaines à ce jour.



En complément des actions déjà engagées, le conseil municipal a voté un nouveau dispositif financier d'aide à l'installation ou à l'investissement :

➤ Un dispositif d'aide à l'installation pour un montant de 15 000 €, pour favoriser l'arrivée de nouveaux médecins généralistes et dentistes primo installant sur la commune et sur l'agglomération du Pays de Fontainebleau.

➤ Un dispositif d'aide à l'investissement d'un montant de 15 000 €, pour accompagner le maintien de l'activité de soins des médecins généralistes et des dentistes de la commune qui portent des projets d'investissement (supérieurs à 150 000 € HT).

Des aides qui seront données en contrepartie d'un engagement à exercer pendant 5 années sur Bois-le-Roi.

Un projet de santé pour les Bacots

Le projet de santé, c'est le diagnostic des besoins d'offres de soins du territoire et surtout l'organisation des soins et la coordination des professionnels de santé.

Considérant l'importance d'accompagner les médecins et professionnels de santé qui souhaitent s'organiser entre eux dans le cadre d'une offre de soins coordonnés, le conseil municipal a voté pour un dispositif d'aide à la formalisation d'un projet de santé.

Les praticiens ont d'ores et déjà travaillé et parmi les projets qu'ils portent, la création d'une salle de soins est très intéressante. Nous souhaitons l'accompagner.

La commune sera partie prenante aux côtés des professionnels de santé. Nous voulons notamment pouvoir mettre en place un accompagnement à l'autonomie, au maintien à domicile et un relai pour les accompagnants des seniors. Nous voulons aussi mettre en place une

coopération concrète avec les communes voisines et avec l'agglomération pour permettre de créer un véritable réseau de maisons médicales et de praticiens de santé.

Une maison médicale pour Bois-le-Roi

Chaque rencontre avec des porteurs de projets, avec des maires confrontés à la problématique, chaque lecture de la République de Seine-et-Marne confirment la complexité et les particularités de chaque maison médicale.

Le projet de la commune nécessite un bâtiment au centre de Bois-le-Roi, d'accès simple et avec des parkings. Les terrains de la rue des Sesçois sont trop grands et ne répondent pas à ces critères. Ils seraient, en revanche, plus adaptés pour accueillir un pôle intergénérationnel.

Nous avons identifié un terrain, situé à l'arrière de la place Charles de Gaulle, qui répond à ces critères, qui appartient d'ores et déjà à la commune et qui permettrait la construction d'un bâtiment d'environ 250 m² pour une enveloppe globale prévisionnelle de 1 200 000 €.

Pour avancer dès la rentrée, la commune va lancer une consultation auprès de structures ayant l'expérience de projets médicaux pour qu'elles nous accompagnent dans la conception et la construction d'une maison de santé.

Bien entendu, nous discuterons, au sein d'un groupe de travail, ouvert aux élus et aux praticiens de santé qui souhaitent s'y associer, des attentes des Bacots, du projet de santé et de la formalisation du projet architectural.

Face à l'enjeu, vous pouvez compter sur nous et sur la mobilisation de l'ensemble du conseil municipal.

Retour sur...



30/03 FINALE DÉPARTEMENTALE DES PETITS CHAMPIONS DE LA LECTURE

Dans la salle des mariages de la mairie de Bois-le-Roi, une vingtaine d'élèves de CM2 de tout le département, sélectionnée par leurs enseignants, ont lu un texte de leur choix devant un jury composé notamment de l'inspecteur de l'Éducation nationale, de Mme la principale du collège, de représentants de la municipalité... Nos petits Bacots se sont illustrés par la qualité de leur prestation. Anthéa Lombard, élève de Mmes Jeaneau et Vaneste a remporté cette finale départementale. Bravo à elle et merci à la municipalité pour sa participation active à la réussite de cet événement !



05/04 Inauguration des navettes

La place de la gare a accueilli une délégation d'officiels le vendredi 4 avril au matin à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle offre de navettes lancée sur la commune le 11 mars. Une visite des lignes a été organisée en présence du sous-préfet de Fontainebleau, de la députée de la circonscription, de représentants du Conseil régional et du Conseil départemental, du président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau, d'une adjointe au maire de Chartrettes et du maire de Bois-le-Roi ainsi que de plusieurs élus.



05/04 Sortie au théâtre de Sénart

Premier échange dans le cadre d'un partenariat qui se met progressivement en place entre la commune et le théâtre de Sénart, les classes de CM1 de l'école Olivier Métra se sont rendues au théâtre afin d'assister à une représentation du spectacle intitulé « Gus ». Le coût du spectacle et le transport ont été pris en charge par la commune.



21/04 Panique au poulailler

C'était la panique dans le parc de la Mairie le dimanche 21 avril : les œufs avaient disparu !!! Petits et grands étaient invités à mener l'enquête... L'équipe de la Direction Vie de l'Enfant a sorti les gros moyens pour que cette enquête festive et familiale se déroule dans les meilleures conditions possibles : beau temps, énigmes intéressantes, des enfants et parents ravis. La recette du succès.

28/04 et 08/05 Cérémonies commémoratives

Rendez-vous incontournables des agendas communaux que celui des commémorations. L'année a débuté avec la cérémonie organisée place Jeanne Platet en mémoire de cette figure de la résistance bacotte puis, le 8 mai, une cinquantaine de personnes se sont réunies pour honorer les soldats bacots morts pour la France lors de la seconde guerre mondiale mais aussi transmettre au plus jeunes l'importance du devoir de mémoire.



28/04 - Cérémonie place Jeanne Platet



08/05 - Cérémonie commémorant le 74^{ème} anniversaire de l'Armistice du 8 mai 1945

19/04 et 17/05 Master Class

La commune vous propose un rendez-vous mensuel qui consiste en un moment de partage et d'échanges afin de découvrir le parcours, la passion ou l'art de l'un de nos concitoyens. Ces rencontres, qui prennent place dans le cadre du « Festival des Bacots », sont aussi l'occasion de découvrir des métiers méconnus et qui sortent de l'ordinaire. La troisième « master class » organisée le 19 avril a mis à l'honneur Nicolas Certenais, artiste lyrique (basse) venu accompagné d'un pianiste. Ce dernier, en plus d'assurer la « master class » ouverte au grand public en soirée aura été à la rencontre des élèves de l'école Olivier Métra dans l'après-midi.



La « master class » du 17 mai s'est tenue en présence de Nicolas Dagneau, photographe animalier qui n'aura pas hésité, pour captiver son auditoire, à venir en tenue de travail. Il n'y aura pas de « master class » pendant l'été. Rendez-vous au mois de septembre pour découvrir un nouveau talent bacot !





22/05 Inauguration des boîtes à livres

Les 2 boîtes à livres sont à la disposition de tous place de la Gare et rue des Enfants. Elles ont été inaugurées par Mmes Vinot et Pruzina. Cette dernière a partagé un moment de lecture avec le public, accompagnée d'Anthéa et Coline, nos « petites championnes de la lecture ».



05/05 Orchestre d'un jour

Après le succès de la première édition, la commune a décidé de renouveler son partenariat avec l'association ProQuartet en proposant à ses habitants de former, le temps d'une journée, « un orchestre d'un jour ». La grande salle du Château de Tournezy a accueilli, sous la direction du chef d'orchestre Baudoin de Jaer accompagné du quatuor Tana, une trentaine de participants, musiciens confirmés et en herbe, disposant ou non d'un instrument de musique. La fin de la journée s'est achevée par une restitution du travail devant un public, certes peu nombreux mais conquis.

26/05 20^{èmes} rencontres musicales en Seine-et-Marne Festival ProQuartet

Chaque année, ce festival, organisé dans le sud Seine-et-Marne, propose près d'une dizaine de concerts. L'engouement autour de ce dernier ne se dément pas puisque pour son 20^{ème} anniversaire, l'église de Bois-le-Roi a accueilli, en ce dimanche après-midi, plus de 70 personnes venues écouter le quatuor Elmire jouer des œuvres de Haydn, Bartok et Beethoven.



01/06 Opération Berges Saines

Cette année, la commune s'est associée à l'opération « Berges Saines » proposée par l'association La Seine en partage. Dans la bonne humeur et sous un beau soleil, les volontaires ont ainsi nettoyé les berges de la Seine du côté de Bois-le-Roi et de Chartrettes. La quantité de déchets ramassée était certes moins impressionnante que celle ramassée pendant l'opération « Forêt Pœubelle » qui s'est tenue le 23 mars dernier mais la présence d'une vingtaine de personnes démontre l'intérêt des Bacots pour ce type de démarche citoyenne. Merci à eux d'avoir donné de leur temps ! D'autres journées de ramassage seront organisées pour répondre à la préoccupation générale.

10, 11 et 12/05 Bois-le-Roi fête la nature



La commune a organisé pour la première fois une manifestation autour de la thématique de la nature en partenariat avec les associations communales et les établissements scolaires ayant répondu à un appel à projets. Les associations bacottes ont fait preuve d'imagination pour vous concocter un programme riche et diversifié mettant en avant la nature dans son acception la plus large. Du vendredi 10 mai à 9h00 au dimanche 12 mai à 18h00, nombreuses ont été les animations destinées aussi bien aux enfants qu'aux adultes.



Entre conférence « La guerre au plastique est déclarée », balade commentée en bord de Seine et découverte de la frayère (lieu de reproduction des poissons) avec l'association le Grand Barbeau, exposition de peinture à la galerie des Grès, repas partagé et troc/vente de plantes aux Carrés Potagers Bacots, ouverture du jardin potager du collège et de celui de l'association les Trois P'tits Pins, visite du jardin des ânes à l'Ânerie Bacotte et autres activités ludiques proposées par les associations Art Bleu Roi, la crèche Dessine-moi un mouton, les Jardins de la Découverte ou encore la Pétanque de Bois-le-Roi, les animations se sont succédées dans la bonne humeur malgré la météo qui n'aura pas été des plus clémentes.



370 personnes se seront tout de même déplacées sur l'ensemble du week-end et auront participé aux différentes activités organisées. La commune tient à remercier l'ensemble des associations et établissements scolaires ayant pris part à ce projet pour leur investissement et leur participation au dynamisme de la commune.

21/06 Fête de la musique

La météo était de notre côté en ce vendredi soir et a permis au plus grand nombre de profiter de l'aire de jeux et du parc du Clos Saint-Père tout en écoutant la programmation musicale proposée en cette fête de la musique 2019. Ce sont les élèves de la chorale de l'école des Viarons qui ont ouvert la soirée suivis de l'orchestre du Trait d'Union. Ces derniers ont cédé la place à Bob Bonastre, un guitariste bacot, avant que les musiques actuelles amplifiées (MAA) du Trait d'Union ne montent sur scène. Le groupe bacot WIP et de nouveau les MAA ont clôturé la soirée. À l'espace Olivier Métra, c'est donc une programmation 100% bacotte qui a animé l'évènement. En parallèle, sur la place de la Cité, le café de la Cité proposait du jazz manouche avec Angelo Debarre.



Le bien-être s'est invité à la bibliothèque

DU 1^{er} MARS AU 31 MAI, LE BIEN-ÊTRE ÉTAIT À L'HONNEUR À LA BIBLIOTHÈQUE ! EN PLUS DES SÉLECTIONS DE LIVRES CENTRÉES SUR CE THÈME, PLUSIEURS ANIMATIONS ONT ÉTÉ PROPOSÉES.

16/03 Des artistes sont venues chanter a capella pour le plus grand plaisir des lectrices et lecteurs présents.



13/04 10 personnes ont appris à concevoir elles-mêmes des produits cosmétiques et ménagers. L'idée étant surtout de pouvoir reproduire, chez soi et autant que possible, les recettes apprises lors de cette manifestation.



Depuis le mercredi 7 novembre 2018, des jeux de société sont disponibles en usage sur place à la bibliothèque, aux heures d'ouverture au public. Jeux de cartes, scrabble, jeu de 7 familles... il y en a pour tous les âges et pour tous les joueurs, qu'ils soient enfants ou adultes !
Venez les découvrir et passer un bon moment autour des jeux en famille, entre amis ou entre Bacots.

13/04 En ce samedi matin, les petits lecteurs de maternelle étaient tous au rendez-vous pour cette nouvelle séance de lecture. Une dizaine d'enfants s'est retrouvée à la bibliothèque autour d'Amandine pour écouter des histoires sur le printemps et le jardin.



13/04 au 12/05 La bibliothèque a également mis en place une grainothèque. Sur le modèle du troc, les usagers ont pu échanger graines et idées. Devant l'enthousiasme suscité, il a été décidé de renouveler l'opération au printemps prochain sur une durée plus longue. Les dons de graines seront les bienvenus, même en dehors de cette période et ils seront stockés en attendant la fin de l'hiver.



25/05 16 parents et enfants s'étaient donné rendez-vous au Bébé Accueil pour deux séances découvertes du yoga parent-enfant autour de Cyrielle des Ateliers de Noalia. Cet atelier a permis aux parents présents et à leurs enfants d'évacuer le stress et de se détendre au rythme des différents exercices pouvant être réalisés à la maison pour faire revenir les enfants au calme.



Le club Võ So'n Long de Bois-le-Roi



En septembre dernier a débuté la première saison du Club Võ So'n Long à Bois-le-Roi. Ce club a été créé par Anne-Sophie et

Jamaa Sadik et regroupe aujourd'hui une vingtaine de pratiquants, des võ shins, investis dans l'apprentissage du Võ Vietnam. Cet art martial traditionnel vietnamien s'est développé en France dès 1957 grâce au Maître Nguyễn Duc Môm. Il a formé Maître Bertec, pendant plus de 20 ans, qui a créé par la suite l'École Võ So'n Long. Maître Bertec continue toujours à enseigner l'art du Võ, et le club de Bois-le-Roi a eu le plaisir de l'accueillir à plusieurs occasions cette année. Différents événements ont rythmé la vie du club, en plus des cours hebdomadaires, notamment des stages, pour le développement de la pratique du bâton long ou du travail technique à mains nues.



Stage bâton long à Bois-le-Roi

Sur scène, plusieurs Võ Shins bacots ont eu l'occasion également de montrer leur talent lors d'une démonstration de Võ Vietnam devant l'ambassadeur du Vietnam, un public nombreux et très impressionné pour la fête du Têt (nouvel an vietnamien) au pavillon Baltard de Nogent-Sur-Marne.



Application combat - Têt 2019

Ouvert à tous, femmes, hommes, jeunes, moins jeunes, enfants, adultes... n'hésitez pas à venir découvrir cet art martial à Bois-le-Roi les mercredis soirs au dojo et les samedis matins au préau de Métra, ainsi qu'au forum des associations de septembre prochain où une démonstration vous étonnera. Retrouvez toutes les informations sur le Võ Vietnam et sa pratique sur www.vosonlong.com et <https://www.facebook.com/Vocotruyendantoc/> Et au niveau du club vosonlong77@gmail.com et <https://www.facebook.com/vosonlong77>

USB Arts Martiaux



Cédric Goulard (5^{ème} Dan) et Thomas Caillard (4^{ème} Dan) sont arrivés 2^{ème} à Tours ce qui leur a permis d'être sélectionnés pour les championnats d'Europe de Judo Kata qui se dérouleront les 20 et 21 juillet en Espagne.

RENTREE DE SEPTEMBRE

- **JUDO** : inscriptions lundi 2 et mardi 3 septembre de 18h30 à 20h au Dojo.
 - **KARATÉ** : inscriptions et reprise des cours mardi 3 septembre Salle Évrat (ados/adultes) et au Dojo samedi 7 septembre de 9h à 10h (enfants de 8 à 12 ans), de 10h à 11h (enfants de 5 à 7 ans) et de 11h à 12h (ados/adultes).
 - **AÏKIDO** : inscriptions et reprise des cours au Dojo, de 18h à 19h mercredi 4 septembre et dimanche 8 septembre de 9h30 à 12h (enfants de 7 à 15 ans).
- Et sur le site www.usboisleroi.fr à partir du 15 août 2019.**

Tous nos vœux pour une retraite bien méritée à Jean-Pierre Coulon qui va fêter ses 80 ans cet été, après 50 ans de bons et loyaux services à la section Arts Martiaux de l'USB.

Les Jardins de la Découverte



L'association Les Jardins de la Découverte propose aux enfants des ateliers créatifs et culturels lors des vacances scolaires. L'opportunité pour rêver, imaginer, créer, s'amuser et révéler ses talents...

Tout juste avant la rentrée, elle propose aux plus jeunes qui vont fréquenter la maternelle pour la première fois une semaine de préparation, à raison d'1h30 par jour. Peinture, manipulations, jeux collectifs, belles histoires partagées...un joli cocktail pour adoucir la séparation avec la famille. Un parent peut accompagner, puis partir dès que l'enfant est prêt à lui dire au revoir.
Du 26 au 30 août, de 10h à 11h30, enfants de 2 ans ½ à 4 ans.

Contact :
www.jardinsdeladecouverte.fr
ou 06 50 25 95 79

USB Volley-ball



Le saviez-vous ?

La section Volley-ball, c'est une équipe mixte composée de jeunes/moins jeunes, amateurs/confirmés qui a le plaisir de

se retrouver tous les lundis soirs pour des moments de jeux et de convivialité. C'est également une section qui reste active pendant **les vacances d'été ! Alors venez partager ces moments avec nous en juillet, en août, ou même tout l'été !** Toutes les informations utiles sont sur notre site : www.usboisleroi-volley.fr

USB Rando Pour Tous et les joëlettes



La section de randonnée pédestre Rando Pour Tous de l'USB a fêté ses dix ans en juin 2018. Au cours de ces dix années, elle s'est efforcée d'offrir aux Bacots et aux habitants des environs un choix de randonnées de plus en plus important. Avec au moins sept randos par semaine, de la rando balade à la rando sportive, chacun peut trouver « rando à son pied ». Après la mise en place de la marche nordique l'an passé, dès juin 2019, grâce à la « Rando bien-être » destinée aux personnes souhaitant effectuer un peu de marche (trois kilomètres maximum) à une allure très modérée, c'est un nouveau public qui va trouver une activité sportive à sa dimension.

Pour aller plus loin dans cette démarche de faire randonner un public le plus large possible, **Rando Pour Tous** offre également la possibilité de randonner à des personnes à mobilité réduite. Ceci peut se faire grâce à des joëlettes, sorte de chaises à porteur montées sur une roue et actionnées par deux personnes. Les premiers à bénéficier de cette possibilité ont été les enfants de l'Institut Médico-Éducatif du Château de Brolles. Depuis, d'autres établissements d'enfants handicapés de la région ont pu profiter de cette possibilité ainsi que des adultes



Le représentant de la Société Générale, Jean-Pierre Teil, président de l'USB et Jean-François Bourdette, vice-président de Rando Pour Tous

ou des pensionnaires d'EHPAD. C'est ainsi que des personnes à mobilité réduite ont pu participer à des manifestations comme : La Rando des Trois Châteaux, les Journées Sport pour Tous de l'Île de Loisirs de Bois-le-Roi, la Marche Bleue de Melun, le Festival of Europe, le Téléthon... C'est pour cette action en faveur des personnes à mobilité réduite que **Rando Pour Tous** a reçu le 10 mars 2019 le **Trophée Société Générale / Fédération Française des Clubs Omnisport** et un prix de 3000 € qui va être investi dans l'achat d'une nouvelle joëlette (il y avait 17 candidatures pour ce trophée !).

USB Gym Bien-Être



Jacqueline Bruna entourée des animatrices Karina, Laure, Catherine, Nicole et de Colette, présidente de 2000 à 2003 et Philippe, actuel président

Déjà 25 ans que la section Gym Douce devenue Gym Bien-Être a intégré l'USB.

Pour célébrer cet anniversaire, anciens et nouveaux adhérents se sont retrouvés autour de Jacqueline Bruna, créatrice de la section, à la salle du Clos Saint-Père dimanche 17 mars à 12h30. La section remercie les participants de leur présence, adhérents et élus, ainsi que le Jumelage pour le prêt de vaisselle, Bois-le-Roi Audiovisuel et Patrimoine et l'USB pour le matériel de projection. Merci également à Florent et Angéline de l'Atelier des Douceurs qui ont préparé le repas et organisé les livraisons en fonction de nos besoins ! L'après-midi s'est poursuivie par une projection de photos d'archives et de vidéos retraçant les 25 premières années de notre section pour le plus grand plaisir de Jacqueline Bruna qui voit que 25 ans plus tard la section est toujours présente avec de jeunes animatrices motivées pour le bien-être de nos adhérents.

Retrouvez les nouveautés de notre rentrée sportive sur le site de l'USB <http://www.usboisleroi.fr> et venez tester gratuitement nos disciplines en septembre.

USB Tennis de Table



Samedi 1^{er} juin, Bois-le-Roi a accueilli une délégation de Langenargen pour la coupe de l'amitié. Il s'agit d'un échange régulier entre les pongistes de Bois-le-Roi et de Langenargen qui se reçoivent alternativement pour un tournoi amical. Cette année la coupe est revenue à Bois-le-Roi. Elle sera exposée dans la vitrine de la salle des mariages avant d'être remise en jeu pour le prochain tournoi à Langenargen. Le tournoi a été suivi d'une fête qui a réuni de nombreux amis du club pour fêter les 50 ans de la section.

22 mai Spectacle gymnastique et GRS



Cette année encore Mmes Denis-Léon et Mercier peuvent être fières de leurs élèves qui ont été très applaudies lors du désormais traditionnel spectacle de fin d'année qui s'est déroulé le mercredi 22 mai au gymnase Langenargen. Le gymnase avait été prêté et préparé par la commune avec l'aide de M. Maréchal et M. Félix, personnels du collège. Les enchainements de gymnastique et de GRS se sont succédés sans interruption

grâce à l'aide efficace de nombreux professeurs et d'anciennes élèves venus aider dans les coulisses, Mmes Brault et Chantoiseau, principale et principale adjointe, étaient au premier rang, les nombreux parents ont été un public chaleureux et ont participé efficacement au rangement : un vrai travail d'équipe ! Pas moins de 84 élèves font partie de ces deux sections de l'Association Sportive du collège et elles ont chaque semaine un, deux, trois ou quatre entraînements ! Les CM2 des différentes écoles du secteur avaient été conviés et ont été des spectateurs dynamiques. Les professeures les invitent à venir se joindre à l'Association Sportive du collège dès la rentrée. Les inscriptions auront lieu le mercredi 4 septembre de 12h30 à 15h00.

Bravo à toutes et à l'année prochaine.



Caroline Petrotchenko-Jalenques, Bacotte, a été sacrée championne de France en équipe (Ufolep Dammarie-les-Lys) et 4^{ème} en individuel de gymnastique féminine (catégorie N6, 11-15 ans, B) à Crolles le 8 juin dernier.

Caroline pratique la gym depuis ses 7 ans et perpétue ainsi la tradition familiale en décrochant un titre, comme son papa et sa tante au même âge. Elle est également inscrite au cours de l'AS Gym du collège de Bois-le-Roi, et ne pratique pas moins de 7 heures de gymnastique par semaine.

16 juin Journée courses et famille

C'est une très belle journée ensoleillée qui a vu se dérouler les épreuves de la Bacot'Run au stade des Foucherolles avec environ 130 participants sur les 2 courses (2 Bacots arrivés en tête du 10 km), les courses et jeux des P'tits Loups au stade Langenargen qui ont eu beaucoup de succès, le groupe pop/rock WIP qui a animé la journée en musique, Bois-le-Roi Jumelage et la Mousse de Bleau qui nous ont régales de leurs spécialités. Sans oublier l'USB Rando qui a emmené les familles en balade dans Bois-le-Roi. **Journée très réussie, à refaire !**



Nouveau à Bois-le-Roi Club d'éducation canine



Curieux de nature...canine devient Cabot Bacot

Horaires d'été de juin à août 2019
Mercredi 16h/17h : cours d'éducation canine
Dimanche 17h/19h : balade en forêt
Les activités sont encadrées par Anne Sénéchal, éducatrice professionnelle de chiens de compagnie et psychomotricienne D.E.
Tarifs : forfait 60 euros le trimestre. Séance d'essai gratuite.
Pour tout renseignement : 06 12 35 85 84

L'USB Basket dans une dynamique sportive remarquable !

La saison passée s'est achevée par de grands succès tant chez les filles que chez les garçons. L'USB Basket a eu sa place dans 4 finales du Championnat départemental pour les U11 filles et Seniors filles en division 2, et pour les U13 garçons et les U15 filles en division 1. Les Seniors filles sont Championnes de Seine-et-Marne. Le basket féminin est en plein essor dans notre commune : nous accueillons les futures basketteuses dans toutes les catégories ! La progression au sein du club est notable grâce à un staff technique compétent et à la formation de nos joueurs et joueuses dès l'École de Basket (entraînements des enfants nés dès 2015, mercredi 16h et samedi 13h30, gymnase Langenargen).

L'USB Basket est motivée pour démontrer sa valeur l'année prochaine lors de la nouvelle saison ! **Ouverture des inscriptions et reprise des entraînements le 2 septembre.**



Rencontre jeunes parents

Le mardi 2 avril en matinée, le CCAS a organisé, pour la 5^{ème} fois, la cérémonie d'accueil des nouveau-nés. Huit familles ont répondu présentes à cette rencontre. Les différents services de l'action sociale et de la petite enfance ont été présentés aux parents. Mesdames Pruzina, vice-présidente du CCAS, Cusseau, adjointe en charge de la petite enfance et Vinot, 1^{ère} adjointe ont remis, tour à tour, à chaque nouveau-né, un album de naissance en cadeau de bienvenue. À l'issue de la cérémonie, un petit déjeuner a été servi aux familles pour fêter l'arrivée de leur bébé. Une belle occasion pour les parents d'échanger entre eux.

Ateliers couture, broderie, tricot...



Des participants de tous âges s'initient à l'art des aiguilles, de la laine ou du fil

Envie de s'initier au tricot ? D'échanger sur la technique du patchwork ou d'apprendre à faire un ourlet, de la broderie ou du crochet ? L'atelier « le lien du vendredi » est fait pour vous. Ce moment très convivial propose à toutes les personnes intéressées de partager leurs savoirs, ou leurs questionnements, en rapport avec le fil. L'atelier est gratuit, la salle du Clos

Saint-Père est mise à disposition par la commune, tous les vendredis de 14h à 16h15. Durant les congés scolaires, nos couturières encadrent des ateliers en partenariat avec les Journées Oxygène. Ainsi 6 jeunes ados, filles et garçons, ont confectionné un tote bag. Ont été réalisés également les sacs destinés au portage à domicile des livres de bibliothèque.

Dans le même esprit, les « rencontres autour du fil » se développent un dimanche après-midi par mois au café de la gare. Les ateliers seront ouverts en juillet, jeunes et ados bienvenus. Ce moment partagé a vu le jour à la suite de la réunion studieuse des seniors. Bravo pour leur réflexion qui porte tout de suite ses fruits !

Joyeux anniversaire Madame TRIPET



Nous avons rendu visite le 2 avril à Madame Charlotte TRIPET à l'occasion de ses 104 ans. Un joli moment de partage, où nous avons évoqué les souvenirs de son installation en 1939 et sa vie bacotte depuis. Elle a reçu de la part du CCAS une jolie composition florale.



Sortie lien social pour les seniors organisée par le CCAS

Le 3 juin après-midi, les seniors de Bois-le-Roi en visite au Château Rosa Bonheur de Thomery ! Accompagnée de Mmes Pruzina et Vinot, une soixantaine de participants ont découvert, ou revisité pour d'autres, le Château Rosa Bonheur. En deux heures de visite, Katherine Brault, propriétaire du domaine, redonne chair à l'illustre habitante des lieux, Rosa Bonheur. Dans l'atelier de l'artiste, tout est resté en place depuis plus d'un siècle. Que ce soient ses si chers animaux de compagnie empaillés, son meuble à peindre, ses esquisses, ou la toile qu'elle n'a pas eu le temps d'achever, rien n'a bougé. Visites et conférences ont été entrecoupées par une pause détente dans le salon de thé, le temps de déguster une gourmandise sucrée accompagnée d'un thé servi dans une faïence délicate.



Bien-être et santé

La première sortie « bien-être et santé » a été organisée par l'USB Rando Pour Tous en partenariat avec le CCAS. Ce mercredi 5 juin, les plus motivés se sont retrouvés pour une promenade à travers les sentiers de Bois-le-Roi. Reprise d'activité après une longue période d'arrêt, suite à une maladie ou tout simplement première initiation à la marche, chacun est arrivé avec son histoire et sa motivation...il en fallait car le soleil nous avait fait faux bond ! Les promenades auront lieu tout l'été, départ à 10h le mercredi du stade Langenargen, certificat médical et inscription de 16,20 € pour la période de juin à septembre auprès d'Angeline Fallon au 06 88 12 72 52.



Vers une refonte des dispositifs mis en place par le CCAS

Dans le cadre de sa politique de solidarité, le CCAS a mis en place différents dispositifs d'aide aux Bacots.

Au titre de ces dispositifs, l'indemnité combustible aux familles et aux seniors permet d'aider les personnes éligibles dans le règlement de leurs dépenses de chauffage.

De plus, une aide financière forfaitaire est versée aux familles, sous conditions de ressources, afin de soutenir le choix culturel ou sportif de leurs enfants.

Les familles dont le revenu fiscal ne dépasse par le montant fixé sont éligibles à l'aide au transport des lycéens.

Enfin, le CCAS soutient les jeunes de 16 à 25 ans dans le cadre du dispositif Projeune et les accompagne dans leurs projets qu'ils soient d'intégration sociale et professionnelle ou d'initiatives citoyennes et solidaires.

Actuellement, les membres du Conseil d'administration du CCAS ont entamé une réflexion autour de ces dispositifs. Celle-ci s'oriente vers deux directions : la mise en place de coefficients en lieu et place de tranches tarifaires ainsi qu'une extension des potentiels bénéficiaires.

Affaire à suivre...

Intergénérationnel : carrés potagers collège ULIS/seniors



Lundi 17 juin, nous sommes allés avec un groupe de seniors voir les carrés potagers qui avaient bien évolué depuis les premières plantations de mai pour « Bois-le-Roi fête la nature ». Échanges sur les plantations, les modalités d'entretien des tomates, les recettes, puis goûter élaboré par les collégiens, un joli moment de partages d'expériences.

La rentrée du numérique : formations et conseils sur les nouvelles technologies

Pour faire suite aux nombreuses demandes des seniors, nous organisons dès la rentrée un forum informatique sur les nouvelles technologies.

Au programme :

- jeudi 5 septembre 14h30 en mairie : forum et conseils sur l'achat d'équipements numériques, tablette, ordinateur portable ou ordinateur fixe, puis présentation des différentes possibilités de formation initiale ou complémentaire sur le secteur.
- lundi 9 septembre de 9h30 à 11h30 ou de 14h00 à 16h00 à l'accueil de loisirs Le Soleil Bacot : session de

formation sur l'installation de son équipement informatique à la maison.

- jeudi 12 septembre de 9h30 à 11h30 ou de 14h00 à 16h00 à l'accueil de loisirs Le Soleil Bacot : session de formation sur les usages d'internet pour la déclaration d'impôts, la réservation du médecin, les comptes bancaires, les services publics dématérialisés.

Afin de parfaire les formations, nous recherchons des tuteurs qui pourraient soutenir les seniors débutants inscrits aux cours et faire ainsi le relai avec le matériel du domicile, environ une heure par semaine à leur convenance.

Réunion studieuse du mercredi 19 juin 2019

Une réunion studieuse permet aux habitants de venir réfléchir et proposer des actions pour améliorer le lien social et le bien-être sur la ville.

C'est ainsi que sont nés l'atelier couture intergénérationnel, les randonnées bien-être et, dès la rentrée, un forum numérique et des partages de lectures entre petits et grands.

Était présentée cette fois-ci l'association « Les petits Frères des Pauvres », association qui encourage les visites à domicile pour les personnes très isolées. Présente aussi l'éducatrice du Château de Brolles qui souhaite vivement mettre en place des actions intergénérationnelles à l'intérieur de l'établissement.

De nombreux échanges ont eu lieu, que ce soit autour d'améliorations des colis de Noël, de fabrication de citrouilles en tissu pour Halloween, de recherches de solutions de transport solidaire, d'un éventuel Forum Bien Vieillir en 2020... Nombreuses pistes que le personnel communal va relayer pour rendre la vie plus douce à Bois-le-Roi. Ces réunions studieuses sont ouvertes à tous, c'est l'occasion d'échanger et de proposer des projets dans un cadre démocratique et participatif.

La date de la prochaine réunion sera communiquée sur les panneaux lumineux, vous êtes les bienvenus pour faire fonctionner vos neurones.

LA SEMAINE BLEUE

La Semaine Bleue, c'est 365 jours pour agir et 7 jours pour le dire !

DU 7 AU 13 OCTOBRE

C'est aussi un moment privilégié qui vise à informer et sensibiliser l'opinion publique sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle.

A cette occasion, le CCAS et de nombreux partenaires locaux organisent sur la commune diverses animations adaptées. Les seniors peuvent participer gratuitement à cet événement, avec possibilité de transport sur demande. Ces rencontres permettent de créer des liens entre générations et invitent le grand public à prendre conscience de la place et du rôle social que jouent les aînés dans notre société.

Au programme :

- des ateliers de partage de lectures, des jeux de société, un atelier de couture entre seniors et jeunes de l'accueil de loisirs, du Château de Brolles et ados des Journées Oxygène,
 - une randonnée thématique autour du patrimoine,
 - une après-midi dansante intergénérationnelle,
 - des séances « L'Équilibre en Mouvement », ateliers qui contribuent à informer, sensibiliser et permettre l'adoption de comportements protecteurs de santé,
 - d'autres animations à définir.
- Retenez dès à présent les dates, d'autres informations vous parviendront par l'intermédiaire d'affiches, des panneaux lumineux et autres supports.

N'oubliez pas cet été

Vendredi 19 juillet
Cinéma sous les étoiles
Projection unique du film
« LA LA LAND »
de Damien Chazelle
Parc de la Mairie
Avenue Paul Doumer
Tout public. Entrée libre.

**30, 31 août
et 1^{er} septembre**
Théâtre de verdure
Théâtre, déambulations
et spectacles en plein air
Parc de la Mairie
Avenue Paul Doumer
Tout public. Entrée libre.



SEPTEMBRE

• **JEUDI 5 SEPTEMBRE**
Forum informatique
à 14h30 en mairie.

• **DIMANCHE 8 SEPTEMBRE**
Forum des associations
14h00 à 18h30,
gymnase Langenargen
(rue Moreau de Tours)
Animations, démonstrations
et initiations sur place.
Entrée libre.

• **JEUDI 19 SEPTEMBRE**
Conseil municipal
20h30, salle du conseil
municipal.

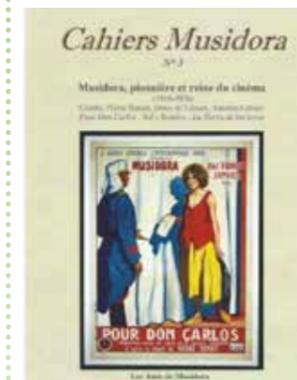
• **VENDREDI 20 SEPTEMBRE**
Master Class avec comme
invité d'honneur : Killian

Dinon,
Directeur de
production
20h30, salle
du conseil
municipal
Entrée gratuite. Sur
réservation
au 01 60 59 18 18.



• **SAMEDI 21 SEPTEMBRE**
Accueil des nouveaux
arrivants
13h30, salle du conseil
municipal.

• **SAMEDI 21 SEPTEMBRE**
Journées européennes du
patrimoine
• 14h30 : ouverture de la
mairie au public + visite
commentée des tableaux par
l'association Bois-le-Roi
Audiovisuel et Patrimoine.
• 15h00 : Visite de certaines
Affolantes du bord de Seine
• 18h00 : Ciné-concert
Musidora actrice dans deux
films Gaumont, accompagnés
par la pianiste, Satsuki
Hoshino, élève de Jean-
François Zygel.



• *Lagourdette Gentleman cambrioleur*, 1916 (28 min)
réalisé par Louis Feuillade.
• *Le Grand souffle*, tourné à
Marseille, 1915 (30 min) film
patriotique réalisé par Gaston
Ravel avec Édouard Mathé,
Musidora, René Navarre.
Deux films joués, réalisés et
produits par Musidora : *Pour
Don Carlos* (1920) et *Sol y
Sombra* (1922) ont été
présentés à Bologne en Italie
du 22 au 30 juin 2019.
Gratuit sur inscription au
01 60 59 18 18.

• **DIMANCHE 22 SEPTEMBRE**
Journées européennes du
patrimoine
• 14h30 : Balade commentée
« sources et sentes de Bois-
le-Roi » par l'association Bois-
le-Roi Audiovisuel et
Patrimoine.

• 14h00/16h00 : ouverture de
l'église Saint-Pierre
Gratuit sur inscription au
01 60 59 18 18.

• **DIMANCHE 22 SEPTEMBRE**
3^{ème} édition du salon
« L'Art d'être parents »
organisé par l'association
Accompagner la
parentalité (ACPA)
9h00-17h00, Préau O. Métra
(rue de Verdun)
Payant - réservation auprès
de l'association.

• **DIMANCHE 29 SEPTEMBRE**
Rando des 3 châteaux
organisée par le
Département de Seine-et-
Marne
Passage sur Bois-le-Roi du
parcours « la traversée
royale » de 43 km
Sur inscription auprès du
Département.

OCTOBRE

• **MERCREDI 2 ET
JEUDI 3 OCTOBRE**
Festival des Briardises
20h30, Salle Marcel Paul
(rue Demeufve)
Entrée payante.
Sur réservation au
06 64 65 01 49 à compter de
début septembre.

• **VENDREDI 4 OCTOBRE**
Concert art lyrique
Association Les jardins
d'Athéna
20h30, salle du conseil
municipal.
Entrée libre.

• **SAMEDI 5 OCTOBRE**
Projection film *Ernest et
Célestine*
15h00, salle du conseil
municipal
Gratuit sur inscription
au 01 60 69 54 06 à compter
de début septembre.

• **DIMANCHE 6 OCTOBRE**
Vide-grenier
8h00-18h00, avenue Foch
La période des inscriptions sera
communiquée au cours de
l'été sur le site de la commune.

Payant sur inscription au
01 60 59 18 18.

• **7 AU 13 OCTOBRE**
Semaine bleue
Le détail des activités vous
sera communiqué en
septembre.

• **SAMEDI 12 OCTOBRE**
Les petits lecteurs de
maternelles
9h45, bibliothèque municipale
(11 avenue Gallieni)
Gratuit sur inscription
au 01 60 69 54 06 à compter
de début septembre.

• **JEUDI 17 OCTOBRE**
Conseil municipal
20h30, salle du conseil
municipal.

• **VENDREDI 18 OCTOBRE**
Master Class en cours de
programmation
20h30, salle du conseil
municipal
Entrée gratuite. Sur
réservation au 01 60 59 18 18.

• **JEUDI 31 OCTOBRE**
Lectures autour
d'Halloween
Partenariat entre la
bibliothèque et le CCAS
Horaire et lieu à définir.

Soirée des associations

Fin novembre, une soirée sera programmée avec mise à l'honneur d'un bénévole, d'un salarié, d'un adhérent ou d'une équipe. Un courrier sera adressé à l'ensemble des associations bacottes au cours de l'été afin de leur expliquer le principe de la soirée et la procédure de désignation de la personne mise à l'honneur.

QUE CE SOIT POUR LES RÉUNIONS STUDIEUSES, LA RENTRÉE DU NUMÉRIQUE
OU LA SEMAINE BLEUE, N'HÉSITÉS PAS À VOUS ADRESSER AU CCAS
AUPRÈS DE NATHALIE BUISSON 01 60 59 18 19 POUR TOUT RENSEIGNEMENT OU INSCRIPTION.

Votre budget 2019

DES TAUX STABLES

Conformément aux engagements pris, la construction du budget a été réalisée en conservant des taux d'imposition stables.

DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT MAÎTRISÉES

Le conseil municipal de Bois-le-Roi, après deux séances consacrées au débat d'orientations budgétaires (consultable sur le site internet de la commune), a voté le budget primitif de l'exercice 2019 le 10 avril dernier.

Ce budget primitif 2019 intègre les résultats et les reports de l'exercice 2018, constatés à la clôture actée lors de cette même séance, après les votes du compte de gestion 2018 établi par le Trésor Public et du compte administratif dressé par le Maire.

Les dépenses et les recettes prévues pour 2019 tiennent non seulement compte des événements survenus en 2018 ayant une incidence financière sur 2019 mais aussi des évolutions connues à intervenir d'ici le mois de décembre. En revanche, le budget n'intègre pas ce qui n'était pas connu ou prévisible au moment de son vote ou du présent article.

En premier lieu, l'exercice 2019 est marqué par les décisions nationales s'imposant dans sa gestion :

- La contribution à l'effort de réduction de la dépense publique, laquelle se traduit par une réduction substantielle des dotations de l'État. La commune de Bois-le-Roi a ainsi contribué à hauteur de 1,2 M € depuis 2013.
- La contribution au fonds de péréquation intercommunale, qui consiste en une mesure de solidarité entre collectivités a été réduite depuis la refonte de la carte intercommunale de 2018.
- L'augmentation des obligations des collectivités en matière de gestion des ressources humaines, notamment de rémunération. La commune agissant en matière de services à la population,

les charges de personnel représentent près de la moitié des dépenses de fonctionnement, essentiellement pour honorer les besoins en matière de politique éducative, principale mission communale. Viennent ensuite le cadre de vie, l'animation de la vie locale et la sécurité publique.



En second lieu, le budget 2019 subit un rééquilibrage par rapport à 2018, en raison du redécoupage intercommunal et du changement d'exécutif avant terme :

- Pour ce qui concerne la carte intercommunale : sa mise en œuvre s'est traduite par le transfert de la compétence eau potable à la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau, tel qu'engagé et voté en 2018. Or, chaque nouveau transfert de la commune vers l'agglomération implique une réduction des reversements de l'agglomération à la commune, eu égard au principe d'équilibre des transferts de charges. Les calculs permettant de déterminer l'incidence de ces transferts, notamment

du budget annexe de l'eau, clos en décembre 2017, n'ont été communiqués qu'à la clôture 2018. Des ajustements sont donc nécessaires en 2019 pour prendre en compte les sommes trop perçues en 2018. En revanche, les résultats du budget annexe de l'eau, réintégrés au budget général, ont augmenté le résultat de l'exercice et restent conservés par la commune comme elle en a la faculté.

- Sur l'incidence du changement d'exécutif, les démissions intervenues en juillet 2018 et l'organisation de nouvelles élections ont limité la prise de décisions au cours du deuxième semestre, occasionnant un effet de « rattrapage » sur le premier semestre 2019.
- Des projets lancés au printemps 2018, invalidés par la sous-préfecture, ou bloqués par l'absence d'exécutif, ont dû faire l'objet d'une reprise en 2019.
- Des recrutements lancés au printemps 2018, effectifs dans le courant de l'été 2018 sont pris en compte sur 12 mois en 2019.

Il ressort de ces éléments un exercice 2018 « anormalement » excédentaire.

LE BUDGET 2019 S'INSCRIT DANS UNE LOGIQUE VOLONTARISTE

Le budget 2019 n'est pas la résultante des seuls facteurs extérieurs ou circonstanciels, il intègre également des décisions locales en réponse aux besoins identifiés. Les crédits inscrits au budget témoignent ainsi d'une action renforcée :

- en faveur de l'animation de la vie locale. Plus de 8% de ses dépenses réelles de fonctionnement sont consacrées aux subventions aux associations, dépenses auxquelles s'ajoutent les charges d'entretien, de réparations des bâtiments et équipements communaux mis gracieusement à disposition.

- en faveur du développement local, avec les études pour la construction d'une médiathèque, d'une maison médicale et d'une crèche multi-accueil, la réalisation d'un terrain multisports, l'extension de l'accueil de loisirs (salle polyvalente), la rénovation des locaux rue Coquemont...

Enfin, la commune connaît de manière structurelle, une évolution croissante de sa population, avec des besoins nouveaux à satisfaire, notamment en matière de politique éducative. Cette progression démographique va occasionner l'ouverture de 2 nouvelles classes à la rentrée 2019, dont une seule était initialement prévue. La réalité dépassant les prévisions, la commune doit accompagner cette évolution pour maintenir si ce n'est améliorer le niveau de qualité de service.

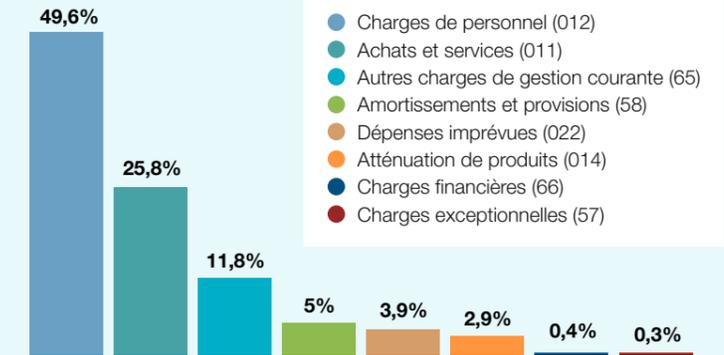
Le budget voté pour 2019 s'équilibre donc à 9 943 263,61 € en fonctionnement et présente un suréquilibre d'investissement à raison de 3 963 782,53 € en dépenses et 6 206 277,14 € en recettes. ■

ENCOURS DE LA DETTE : PRÉVISIONNEL 2019

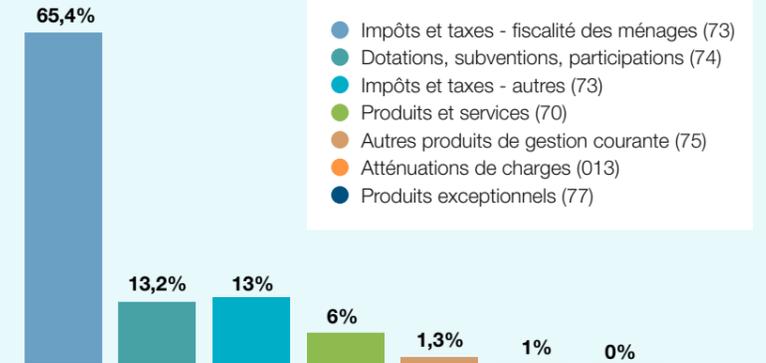


L'encours de la dette au 31 décembre 2018 s'élevait à 922 millions d'euros, avec une durée résiduelle moyenne de 6 ans. Pour une collectivité de cette strate, ce ratio est particulièrement bas. En effet, la capacité de désendettement, qui rapporte l'épargne brute au stock de dette, représentait moins d'1 année au 31/12/18 (922 K€ de dette / 1 082 K€ d'épargne brute). En 2019, il n'est pas prévu de souscrire d'emprunt, ni d'augmenter la fiscalité. Contrairement à de nombreuses collectivités, mises en difficulté par la contribution à l'effort de réduction de la dépense publique, les ressources disponibles de la nôtre lui permettent encore de faire face à ses projets. La municipalité reste toutefois vigilante pour maintenir les efforts de gestion engagés.

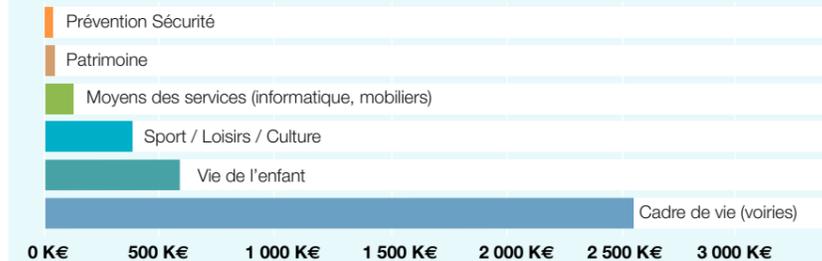
BUDGET 2019 : RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (HORS VIREMENT À LA SECTION INVESTISSEMENT)



BUDGET 2019 : RÉPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS PRÉVISIONNEL 2019 : 2 073 K€ DE REPORT ET 1 652 K€ DE CRÉDITS NOUVEAUX



PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

VOIRIE	Avenue Alfred Roll et autres rues Trottoir rue des Sesçois Voie verte Gare / Bellevue
ENFANCE	Extension Accueil de Loisirs Salle Multi-Activités Toiture Viarons
SPORT / LOISIRS / CULTURE	Création Médiathèque (études) Rénovation des locaux Coquemont City stade
INVESTISSEMENTS HORS BUDGET	Maison Médicale Aide au maintien d'un commerce à Brolles

Prévention et sécurité

Opération Tranquillité Vacances

Vous voulez partir en vacances l'esprit tranquille : pensez à l'Opération Tranquillité Vacances !

Pendant que vous profiterez de vos congés, la Police Municipale et la Police Nationale veilleront sur votre domicile. Il s'agit d'un service totalement gratuit : il suffit de se rendre au poste de la Police Municipale afin de compléter un formulaire ou de le télécharger sur le site de la commune et de l'envoyer par courriel à police-municipale@ville-boisleroi.fr.

Une fois cette inscription enregistrée, et selon vos dates d'absence, les agents de la Police Municipale et de la Police Nationale effectueront régulièrement des rondes autour de votre domicile chaque jour. Ils pourront ainsi s'assurer de la sécurité de vos biens et, si jamais une effraction venait à se produire, prendre immédiatement les mesures nécessaires.

Pour la tranquillité des habitants la Police Municipale étend cette opération sur le reste de l'année.

Vous vous préparez à partir en vacances ? Voici quelques précautions à prendre pour la protection de vos biens.

Protection des accès

- Verrouillez portes et fenêtres.
- Changez vos serrures en cas de vol ou de perte de vos clés ou si vous venez de vous installer dans un nouvel appartement.
- N'inscrivez ni votre nom ni votre adresse sur le trousseau de clés.
- Évitez de laisser vos clés sous le paillason ou dans la boîte aux lettres.

Vos biens

- Ne gardez pas chez vous d'importantes sommes d'argent.
- Répertoirez vos objets de valeur et notez les n° de série, faites de même pour vos carnets de chèques, vos cartes de crédit...

En cas de longue absence

- Mettez en lieu sûr (à la banque par exemple) bijoux, argenterie, valeurs et objets d'art.
- Laissez une apparence habituelle à votre appartement. Pour cela, demandez à une personne de votre connaissance d'ouvrir et de refermer les volets chaque jour et de relever votre courrier.

26 et 27/09 préau école Olivier Métra
Journées Sécurité et Prévention Jeunesse pour les collégiens de 4^{ème} et 3^{ème}



RAPPEL : BAINNADE INTERDITE DANS LA SEINE

Nous vous rappelons conformément à l'arrêté municipal 2011/245 :

« La baignade libre est interdite dans le fleuve « la Seine » sur le territoire de Bois-le-Roi à 500 mètres en amont et 600 mètres en aval de l'écluse de la Cave incluant le pont de Seine. ».

Toute personne ne respectant pas l'arrêté municipal sera sanctionnée d'une contravention de première classe (38 €).



Prévention dans les écoles



Durant l'année scolaire 2018-2019, la police municipale a proposé différentes actions de prévention auprès des élèves bacots de l'école primaire et du collège.

Pour les primaires, ce sont des cours pratiques et théoriques concernant tout d'abord la prévention routière qui ont été dispensés par nos agents sur les thèmes suivants :

- Dans le car
- Sur le trottoir (théorie et pratique)
- En voiture
- Où traverser ? (théorie et pratique)
- Le cycliste et son vélo (théorie et pratique)
- Le code du vélo (théorie et pratique)

Mais également des interventions afin de les sensibiliser au harcèlement en milieu scolaire et aux dangers d'internet en collaboration avec deux associations E-enfance et APEAS.

Concernant les collégiens, nos agents ont effectué une semaine de prévention et de contrôles des cycles afin de les sensibiliser aux dangers de la route (éclairage, règles de sécurité).

Nos agents ont également dispensé une préparation à l'examen de l'ASSR (Attestation Scolaire de Sécurité Routière) de niveau 1 pour les classes de 5^{ème} et de niveau 2 pour les classes de 3^{ème}. Cette attestation est obligatoire, le niveau 1 pour le passage du BSR (Brevet de Sécurité Routière) qui permet de conduire un cyclomoteur de 45 cm³ et le niveau 2 pour le passage du Code de la route dans le cadre du permis de conduire. Ce sont ainsi 60 heures de cours de prévention prodiguées à nos élèves par les agents de notre Police Municipale.



29 mars : passation de commandement entre les lieutenants Éric Bourdoleix et Pascal Gilland, nouveau chef de centre du CIS



18 mars : remise de décorations pour médailles d'ancienneté

Être Sapeur-Pompier à Bois-le-Roi

L'activité de Sapeur-Pompier est généralement assimilée aux camions rouges qui passent tous feux allumés dans la commune. Les interventions pour 2018 ont été au nombre de 997 sur notre secteur de 1^{er} appel de Bois-le-Roi et Chartrettes ainsi qu'en renfort sur les secteurs voisins, représentant en tout 1 079 sorties d'engins. Notre effectif actuel est composé de :

- 9 Sapeurs-Pompiers Professionnels
- 36 Sapeurs-Pompiers Volontaires dont 9 Féminins
- 1 Section de 11 Jeunes Sapeurs-Pompiers

Vous avez entre 16 et 55 ans ? Vous souhaitez vous rendre utile et aider les autres ? Vous pouvez devenir Sapeur-Pompier Volontaire.

Les Sapeurs-Pompiers Volontaires participent à l'ensemble des missions de Sécurité Civile et notamment aux actions de lutte contre l'incendie, aux opérations de sauvegarde des personnes, des biens et de l'environnement.

Nos journées d'activités au Centre de Secours sont consacrées à développer et à parfaire nos compétences par :

- Les formations et entraînements opérationnels
- La pratique du sport
- La vérification de nos matériels

Notre activité opérationnelle consiste à plus de 90% aux secours d'urgence et d'assistance aux victimes.

Les Sapeurs-Pompiers Volontaires sont un des éléments moteurs et indispensables pour notre Centre de Secours et D'incendie et nous avons besoin de vous pour pérenniser notre réponse opérationnelle. Si vous êtes intéressé(e) pour intégrer notre équipe et pouvoir développer une nouvelle expérience dans votre vie active, tout cela dans une ambiance conviviale, avec une cohésion de groupe renforcée par un vrai esprit d'équipe alors venez nous rencontrer au Centre d'Incendie et de Secours, 11 rue des Foucherolles à Bois-le-Roi.

Ltn Pascal Gilland, Chef de Centre, 01 64 81 29 90



JEUNES SAPEURS-POMPIERS DE BOIS-LE-ROI

Contenu de la formation sur les 4 années de JSP

- Formation aux gestes et postures
- Formation d'équiper prompt secours
- Premiers secours en équipe
- Formation incendie générale
- Formation d'assistant sécurité (ASSEC)
- Engagement citoyen
- Cohésion de groupe

La formation des Jeunes Sapeurs-Pompiers se déroule le samedi après-midi de 14h à 18h30

Un programme sur 4 années de formation : sport, cours théoriques et pratiques

- **JSP 1** : découverte du matériel + sport
- **JSP 2** : mise en application + sport
- **JSP 3** : mise en application renforcée + sport
- **JSP 4** : mise en situation et brevet des jeunes sapeurs-pompiers (volontaires) + sport

4 années de JSP pour un seul but : devenir Sapeur-Pompier Volontaire

- Âge de recrutement : années 2005/2006
- Cotisation à l'année : 150,00 € payable en 2 fois (Bons CAF et CE acceptés)

Participation aux cérémonies commémoratives

Participation aux manifestations sportives (Cross, PSSP & Athlétique)

Pour tout contact

Le président de la Section JSP Sch KAMINSKI
06 67 34 53 21 ou 01 64 81 29 90
jsp.blr037@gmail.com





Du côté des tous petits et de leurs parents

ATTENTION CHANGEMENT DE JOUR !



OUVERTURE DU BÉBÉ ACCUEIL : 3 JOURNÉES COMPLÈTES

Vous êtes nombreux à nous avoir fait part de votre souhait que le Bébé Accueil ouvre une 3^{ème} journée complète dans la semaine (au lieu de deux et demies actuellement). Ce sera chose faite dès la rentrée ! **Le BBA sera ouvert :**

- Le lundi, le mardi et le jeudi
- De 8h45 à 17h30

Le Bébé Accueil est une halte-garderie qui offre un accueil ponctuel et occasionnel pour 16 enfants. Conscients de la nécessité pour certains parents d'anticiper une solution d'accueil pérenne pour leur enfant, nous avons maintenu le système de réservation tout en le rendant encore plus prévoyant pour les familles : à partir de la dernière semaine précédant des vacances scolaires (par exemple, Toussaint), vous pourrez faire 8 réservations jusqu'aux vacances scolaires suivantes (dans notre exemple, Noël).

Les nouveaux horaires des écoles

	École maternelle R. LESOURD	École maternelle LES VIARONS	École maternelle O. MÉTRA
Ouverture du portail	8h25 - 8h35	8h25 - 8h35	8h20 - 8h30
Matinée d'enseignement	8h35 - 11h50	8h35 - 11h55	8h30 - 12h05
Pause méridienne	11h50 - 13h45	11h55 - 13h55	12h05 - 14h00
Après-midi d'enseignement	13h45 - 16h30	13h55 - 16h35	14h00 - 16h25



OUVERTURE D'UN LIEU D'ACCUEIL ENFANT-PARENT : LA BULLE DU VENDREDI

Vous avez un enfant qui n'est pas encore scolarisé et vous avez envie de rencontrer d'autres parents ? Ce lieu est fait pour vous !

La bulle du vendredi est un lieu de rencontres entre parents et enfants qui sera animé par 2 accueillantes pour en faire un espace propice au jeu et à l'échange. L'idée a émergé suite au retour de nombreux parents ayant fait part de leur sentiment d'isolement avant la scolarisation de leur enfant. Il était donc opportun de leur proposer un lieu pour se rencontrer et partager.

Le LAEP « La bulle du vendredi » est un espace gratuit et anonyme, sans réservation. Il sera ouvert à partir de la rentrée, tous les vendredis matins (sauf vacances scolaires), de 9h30 à 11h30, dans les locaux de l'Accueil de loisirs (en bas de la rue du Clos de la Cure).

Rentrée scolaire



HORAIRE DES ÉCOLES

Chaque année, les horaires des écoles font l'objet d'une réunion entre représentants de la mairie, des écoles et des parents d'élèves pour envisager leur éventuelle révision. La proposition qui en ressort est ensuite soumise à l'Inspection nationale pour validation.

Pour la rentrée 2019, les horaires sont légèrement modifiés. Ces ajustements font suite à une demande de représentants des parents d'élèves qui souhaitent réduire l'écart entre les sorties des écoles sur le temps de pause méridienne.



CIRCUITS DES CARS SCOLAIRES

Le Département a sollicité la mairie pour réfléchir à une révision des lignes de cars scolaires, afin de garantir le bon respect des horaires tout en optimisant les circuits.

Quelques ajustements vont être opérés à la rentrée :

- Suppression de certains arrêts, soit parce qu'ils ne sont pas fréquentés, soit parce qu'ils ont un autre arrêt à proximité
- L'arrêt « 2 rue Colinet » va désormais relever de la ligne 2
- La ligne 1 va être mutualisée, le matin, avec les collégiens

Pour les parents ayant inscrit leur enfant au car scolaire auprès de la DVE, n'oubliez pas :

- De vous rendre sur le site du Département pour régler votre inscription (le Département vous enverra en retour la carte de votre enfant qui devra être remise à l'accompagnatrice)
- De récupérer une chasuble en mairie si votre enfant n'en a pas déjà une

Du côté des écoles



DES OUVERTURES DE CLASSES

Avec une prévision d'effectifs à 209 élèves en maternelle et 230 élèves à l'école O. Métra à la rentrée, l'Éducation nationale a acté les ouvertures d'une 8^{ème} classe à la maternelle et d'une 9^{ème} classe à l'école O. Métra, avec le soutien de la municipalité. Les services municipaux vont tout mettre en œuvre cet été pour accueillir ces nouvelles classes dans de bonnes conditions.

Pour la 8^{ème} classe à la maternelle : achat de mobilier, déménagement de la bibliothèque (qui va rejoindre le bâtiment situé au coin de la rue Coquemont et de l'avenue du Maréchal Foch), aménagement de la classe à l'étage. Selon le choix politique annoncé d'affecter une ATSEM par classe, la municipalité a également souhaité renforcer l'équipe avec une 8^{ème} ATSEM, qui rejoindra l'équipe dès la rentrée.

Pour la 9^{ème} classe à l'école O. Métra : réorganisation des salles et reconfiguration de la salle Sérénade en salle de cours pour accueillir cette nouvelle classe.

La municipalité se réjouit de ces ouvertures de classes qui contribueront au confort de nos élèves, des enseignants et des ATSEM en maternelle.

À noter aussi, l'ouverture actée d'une cinquième 6^{ème} au collège.

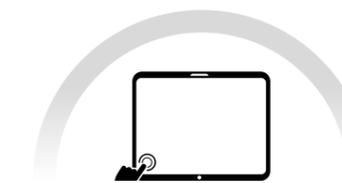
Autant de bonnes nouvelles pour la rentrée à Bois-le-Roi !

Retrouvez les circuits et horaires sur le site de la ville, onglet « services périscolaires »



DE LA MUSIQUE À L'ÉCOLE DES VIARONS

La commune a signé une convention avec la ville de Fontainebleau pour qu'une enseignante DUMISTE (titulaire du Diplôme universitaire de musique intervenant), rattachée au conservatoire de Fontainebleau, intervienne dans les écoles de Bois-le-Roi. Après concertation des équipes enseignantes, elle interviendra à l'école des Viarons dès la rentrée et les enfants de toutes les classes pourront en bénéficier !



REPLACEMENT DE 2 TBI

La commune profite de la fin de vie de 2 tableaux blancs interactifs (TBI) pour les remplacer par 2 écrans numériques interactifs (ENI) : 1 dans chaque école élémentaire.

Alors que le TBI fonctionne avec un vidéoprojecteur, l'ENI s'apparente davantage à une tablette géante : c'est un écran dans lequel est intégré un ordinateur ainsi que tous les logiciels nécessaires à une utilisation optimale, et gérant seul la technologie de positionnement du doigt ou du stylet.

Progressivement, les TBI des écoles seront tous remplacés par des ENI.



UN NOUVEL ÉQUIPEMENT : DES TABLETTES !

Les écoles Robert Lesourd et Les Viarons ont fait part de leur souhait de s'équiper en tablettes numériques pour soutenir leurs projets de classe, et notamment un projet de correspondance avec une classe de Langenargen (Robert Lesourd) et la création d'un journal d'école (Les Viarons). Après échange avec le conseiller pédagogique spécialisé aux usages numériques, la mairie a donné son feu vert pour l'acquisition, cette année, de 15 tablettes qui seront mutualisées entre les 2 écoles.



L'ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI

À partir de la rentrée, la commune s'engage dans le plan mercredi, dans le cadre de son nouveau projet éducatif de territoire (PEDT). Concrètement, cela signifie que l'équipe d'animation va poursuivre ses projets d'animation, qui répondent déjà aux exigences de qualité imposées par le cadre réglementaire, mais va également construire de nouveaux projets avec les associations locales. Les associations ont répondu présentes à cette perspective de partenariat et nous les en remercions !



ACCUEIL DE LOISIRS

La commune de Bois-le-Roi a la chance de disposer d'un accueil de loisirs offrant des activités diversifiées et de qualité aux enfants, dans un cadre privilégié. Cette structure s'appuie sur un projet pédagogique solide, que chaque membre de l'équipe décline dans ses activités.

D'un point de vue organisationnel, l'accueil de loisirs présente de nombreux avantages : il offre la plus grande amplitude journalière du secteur (7h-19h) ; il a le plus grand nombre de jours d'ouverture dans l'année (2 à 7 jours de fermeture par an), ses inscriptions sont dématérialisées...

Néanmoins, la capacité d'accueil restreinte avait induit la mise en place de modalités d'inscription vécues comme rigides par les parents. C'est pourquoi une réflexion a été menée pendant plusieurs mois entre élus et services pour assouplir ces modalités d'inscription tout en garantissant un accès au plus grand nombre de familles.

LES CHANGEMENTS À LA RENTRÉE

- 1 Le matin, avant l'école : 18 places supplémentaires pour les enfants accueillis sur le site Olivier Métra
 - 2 Le soir après l'école : 35 places supplémentaires pour les enfants de maternelle
- Les enfants de grande section resteront à l'école jusqu'à 18h00 avec une équipe d'ATSEM et d'animateurs.** Les parents pourront venir chercher leur enfant :
- entre 16h45 et 17h55 à l'école maternelle (entrée par la rue Coquemont)
 - puis à l'accueil de loisirs jusqu'à 18h55
- Pour des raisons de sécurité, les enfants ne pourront pas être récupérés sur le trajet entre l'école maternelle et l'accueil de loisirs.

DU NOUVEAU AUSSI DU CÔTÉ DES PÉRIODES D'INSCRIPTION

- 1 À partir du 17 juillet, vous pourrez faire vos réservations du mois de septembre
- 2 Début septembre, vous pourrez faire vos réservations jusqu'à la fin de l'année scolaire. Cet assouplissement est envisageable du fait de l'augmentation de la capacité d'accueil. Mais pour qu'il fonctionne, nous aurons besoin de vous ! Il est en effet essentiel que chaque parent réserve au plus près de ses besoins, pour ne pas bloquer des places qui pourraient être utiles à d'autres.

Dans un délai de J-9 avant la date souhaitée !

Du neuf pour nos jeunes dès cet été !

Les Journées Oxygène accueillent les enfants et adolescents de + de 11 ans pendant les vacances scolaires. Elles sont organisées par le service jeunesse de la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau (CAPF) et s'adressent aux enfants de Bois-le-Roi, Chartrettes et des 9 communes de l'ex Pays de Bière.

Ces dernières années, les Journées Oxygène se déroulaient en alternance entre Cély-en-Bière et Chartrettes. L'équipe municipale tenait à ce qu'elles se déroulent de nouveau sur la commune, et ce sera chose faite dès cet été !

Planning des activités dédiées aux + de 11 ans :

- 1 Du 10 au 20 juillet 1 séjour en Haute-Savoie
- 2 Du 22 au 26 juillet 2 journées oxygène à Chartrettes
- 3 Du 29 juillet au 2 août 1 mini-séjour « arts du cirque » au camping de Samoreau
- 4 Du 19 au 23 août 1 journées oxygène à Cély-en-Bière
- 5 Du 26 au 30 août 1 journées oxygène à Bois-le-Roi

Retrouvez toutes les informations :

- 1 Sur www.pays-fontainebleau.fr / vos services / petite enfance, enfance, jeunesse
- 2 En contactant le Pôle sport enfance jeunesse au 01 60 66 12 53

UN PREMIER PAS EN 6ÈME

En juillet, les enseignants, la mairie et la CAPF ont organisé une journée Passerelle entre les élèves de CM2 de Bois-le-Roi, Chartrettes et Samois-sur-Seine. Une occasion de faire connaissance avant l'été, visant à favoriser l'intégration des uns et des autres à la rentrée.



Le 1000 pattes, le pédibus de Bois-le-Roi

Le 1000 pattes accompagne les enfants de Bois-le-Roi à pied à l'école. Le 1000 pattes, c'est 36 enfants inscrits, 29 bénévoles réguliers.

Ce pédibus dessert 4 lignes : Cité, Cerisiers, Périn et Stade. Il démarre à heure précise et achemine les enfants à l'école suivant un trajet déterminé. Les enfants, facilement identifiables grâce à leur chasuble orange,

sont pris en charge par des accompagnateurs bénévoles jusqu'à leur école. Le 1000 pattes est un moyen écologique, économique (puisque gratuit) et surtout très sympathique de se rendre à l'école. Il crée des liens intergénérationnels. **Alors n'hésitez plus ! Inscrivez votre enfant au 1000 pattes (dossier d'inscriptions péri/extrascolaire) et rejoignez notre formidable équipe de bénévoles.** Pour plus d'information, merci de contacter la Direction Vie de l'Enfant (DVE) de la mairie, Laetitia Martin au 01 60 59 18 06 ou accueil.enfance@ville-boisleroi.fr



13/10 : sortie du 1000 Pattes avec l'USB Rando Pour Tous et l'Ânerie Bacotte

Demande de reconnaissance de catastrophe naturelle - sécheresse 2018

Vous avez été nombreux à vous manifester suite à l'appel lancé dans notre édition du mois de janvier 2019 et à nous transmettre des photos des fissures apparues sur vos habitations. La commune a envoyé courant du mois de mars 2019, une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle au titre de la sécheresse 2018. Le dossier doit être présenté en commission mi-juillet. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de la suite réservée à cette demande.

Lancement de l'enquête publique du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) d'Île-de-France

La Région Île-de-France lance une enquête publique sur le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) qui se déroulera du 18 juin au 18 juillet 2019.

Le PRPGD est un outil de planification de la prévention et de la gestion des déchets. Il a pour objet de coordonner à l'échelle régionale les actions entreprises par l'ensemble des parties prenantes concernées. Cette enquête est également dématérialisée et il est possible de consulter le dossier et donner

son avis en ligne via l'adresse : <https://www.iledefrance.fr/plandechets> N'hésitez pas à donner votre avis !



Plateforme Médialib

La bibliothèque en partenariat avec la médiathèque départementale de Seine-et-Marne a organisé une présentation des ressources en ligne proposées aux adhérents des bibliothèques.

Cette animation qui a eu lieu le mardi 18 juin à la mairie a attiré usagers et professionnels, qui ont pu se familiariser avec ces nouvelles pratiques en ligne, à savoir :

- Films à la demande
- Musiques en écoute libre
- E-books
- Modules d'apprentissage de langues étrangères

Tous ces services sont gratuits pour toute adhésion à la bibliothèque municipale. Pour tous renseignements, n'hésitez pas à venir poser vos questions aux agents de la bibliothèque.



Nous sommes ravis d'accueillir Mme Charlotte Ligare qui reprend la pharmacie de Bois-le-Roi, anciennement tenue par M. et Mme Rivet. L'activité a été rassemblée sur le 9, place de la République. Horaires d'ouverture : lundi 14h30/19h30, mardi/samedi 9h/12h30 et 14h30/19h30 **Coordonnées : 01 60 69 61 00**

Nouvelle installation : Jessy Leborgne, psychomotricienne libérale, s'est installée depuis peu au 23 bis quai de la Ruelle. Consultations sur rendez-vous ouvertes aux enfants, adultes et personnes âgées. **Coordonnées : 07 84 55 81 33** jleborgne.psychomotricienne@gmail.com.

Interview de Frédéric Valletoux

1^{ER} VICE-PRÉSIDENT DU PAYS DE FONTAINEBLEAU EN CHARGE DU TOURISME, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE. MAIRE DE FONTAINEBLEAU

❶ « *Trop de bouches font chère maigre* » dit le dicton néerlandais. Que répondez-vous à ceux qui pensent que la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau est devenue trop grande ?

Voilà une remarque que je n'ai pas entendue depuis un certain temps. La première fois que l'on me l'a faite, c'est en 2015 quand le Préfet a décidé du périmètre de cette agglomération en devenir. A l'époque déjà j'avais expliqué que ce choix ne relevait pas de ma décision, mais de celle de l'État. Aujourd'hui, je pense que chacun en a pris son parti, ceux qui souhaitaient en être comme ceux qui ne souhaitaient pas vivre cette aventure. Une chose est sûre, on ne peut pas sans arrêt regarder vers le passé. Il faut aller de l'avant et faire avec nos moyens dans l'intérêt de tous.

Plus précisément, je comprends que certaines communes qui avaient d'autres habitudes, d'autres centres d'intérêts pour le commerce, les études, les transports... Chailly-en-Bière comme Bois-le-Roi avaient et ont toujours des attaches avec Melun, comme Perthes-en-Gâtinais avec Saint-Fargeau-Ponthierry. Ces amitiés et habitudes ancestrales sont parfaitement compatibles avec le développement de notre communauté d'agglomération. Vous parlez par dicton, laissez-moi vous répondre de la même façon : « Abondance de biens ne nuit pas ».

❷ *Bois-le-Roi, après Avon, est la commune du Pays de Fontainebleau dont la densité (hab. / km²) est la plus importante et ne cesse de grimper. En tant que chargé de l'attractivité du territoire de la communauté, que diriez-vous aux Bacots inquiets de cette popularité ?*

Je vous dirais que vous ne nous avez pas



attendus pour être attractifs. Et vous avez bien fait. Bois-le-Roi a su profiter de la grande majorité des opportunités qui se sont présentées pour améliorer son cadre de vie, optimiser son développement économique et touristique, tout en conservant son âme et sa personnalité. Oui vous êtes la troisième commune du Pays de Fontainebleau. Oui vous le méritez. Et surtout, oui vous avez tout à y gagner. En restant maître chez vous tout en profitant de la dynamique de l'agglomération. C'est ainsi que je concevais les choses du temps de la communauté de communes, c'est ainsi que je les conçois en tant que 1^{er} vice-président de l'agglomération. Que les Bacots soient bien conscients que nous travaillons les uns avec les autres, jamais les uns contre les autres.

❸ *Quelles sont les intentions de l'agglomération afin de faire revivre et de développer le tourisme à Bois-le-Roi ?*

Vous écoutez dans un premier temps. Concevoir l'avenir avec vous dans un second temps. Et enfin mettre en place un projet de développement touristique qui réponde à toutes les attentes. Celles des

presque 6 000 habitants de votre commune, comme celles des 68 000 habitants des 26 communes de l'agglomération. Centres équestres, Île de Loisirs, berges de Seine, chemins de randonnées, trains quasi directs pour Paris, urbanisme original... Vous connaissez mieux que moi les atouts de votre commune. Nous trouverons ensemble les axes de développements touristiques de demain. Un exemple, nous nous battons aujourd'hui pour assurer un avenir pérenne au Grand Parquet dans la filière équestre. Voilà un outil qui garantira des débouchés aux Bacots tournés vers l'équitation de loisirs ou de compétition.

❹ *Quels sont les projets/aménagements de la ville de Fontainebleau qui pourraient être bénéfiques/intéressants pour les habitants de Bois-le-Roi ?*

Il y a ce qu'impulse la ville pour développer les filières de formation. Nous y travaillons activement. Vous avez aussi suivi nos investissements conséquents lors du dernier mandat : médiathèque qui ouvre en septembre, église Saint-Louis rénovée, une nouvelle place de la République, véritable cœur de ville... Fontainebleau poursuivra cette politique de réhabilitations et d'équipements pour améliorer la vie des Bellifontains comme de toutes celles et ceux qui viennent à Fontainebleau pour travailler, s'amuser, se restaurer, faire du sport, profiter du patrimoine. Préserver la forêt, accompagner le château, structurer la ville, l'embellir et développer son commerce. Fontainebleau est une ville à vivre, nous y attendons les Bacots nombreux. ■

LES BOUCHONS DE L'ESPOIR LE 29 MAI À L'ÎLE DE LOISIRS

Superbe journée ensoleillée pour la remise des bouchons de l'espoir avec nos nombreux partenaires que nous remercions vivement. Le matin au collège Denecourt, 35 kg de bouchons ont été collectés par les élèves de 5^{ème} de la classe de Mme Barré. Après un conte narré par une bénévole de l'USB Rando Pour Tous, tout le monde a participé au rallye photos qui a rassemblé 81 participants dont 50 enfants et 31 adultes autour de 5 joëlettes. Bilan de la collecte : 535 kg.



Qu'il pleuve, neige, vente. Chaque matin puis chaque soir. Tous les Bacots connaissent la silhouette barbue au cartable de cuir d'Alain Saliot qui s'en allait prendre le train pour Paris. Si vous le croisez le matin sur l'avenue, c'est que vous étiez à l'heure pour le 6h42. Un peu comme une horloge qui rythme la vie du village. Pendant 40 ans rien n'a pu empêcher Alain de rejoindre son laboratoire de Jussieu. Mais qu'y faisait-il ?



Campagne Orion I, mer de Norvège, 1974



Alain Saliot

BOIS-LE-ROI, AVENUE GALLIENI, 6H30

À Bois-le-Roi, tout le monde se connaît. On se voit le matin, on se rencontre le soir. Mais que sait-on réellement de nos voisins ? Alain, lui, était un voisin Océanographe. Et oui ! À Paris ! C'est là qu'il a dirigé un des plus gros laboratoires français de recherche en Océanographie. Mieux encore, c'était un chimiste mondialement reconnu pour son travail de pionnier sur les biomarqueurs : un bio-géo-chimiste ! Un spécialiste des molécules que l'on trouve dans les produits de tous les jours tels que l'huile d'olive, le beurre ou bien les œufs mais qui, lorsqu'on les observe au sein des océans, nous renseignent sur leur fonctionnement, leur état de santé, voire les climats du passé. En Asie, en Afrique, sous les tropiques ou bien aux pôles, Alain multipliait les missions en mer sur les navires océanographiques pour y récolter les précieux échantillons qui seraient ensuite analysés dans son laboratoire. Il n'avait pas son pareil pour faire parler sols, sédiments et autres échantillons récoltés aux quatre coins du monde et tirer des informations de leur composition en acides gras, en alcanes ou en stérols. Tout le monde connaît le cholestérol. Quand certains cherchent à le réduire, Alain cherchait à le faire parler.

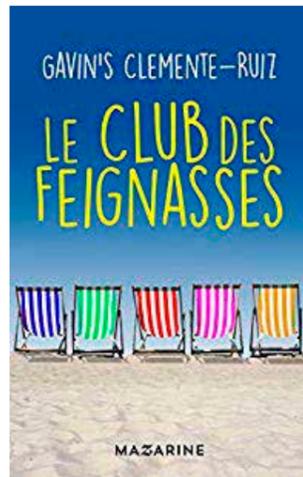
Saviez-vous que les Romains utilisaient des planches en pin pour délimiter les berges de la Seine sur l'île de la Cité ? Le pétrole provient-il de l'océan ou du continent ? Peut-on utiliser certains microorganismes pour lutter contre la pollution ? C'est bavard un stérol ! Les réponses à toutes ces questions se trouvent au sein des nombreux articles publiés par Alain, ses collègues et les nombreux étudiants qu'il a formés au cours de sa longue carrière y compris au moins une Bacotte.

Vous ne le saviez peut-être pas, mais Bois-le-Roi a été au cœur de l'Océan. Ce cœur qui, pendant plus de 50 ans, a battu au rythme de la mer et du vent et qui s'est éteint un matin d'avril 2019. Attention à ne pas rater votre train ! ■



Lectures

LE CHOIX DE NOS BIBLIOTHÉCAIRES
CAROLE ET AMANDINE



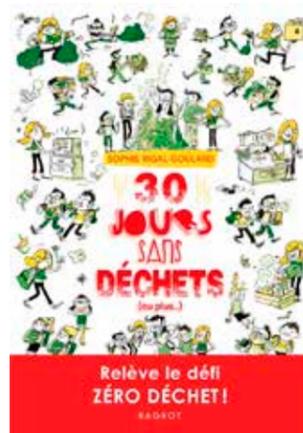
Le club des feignasses de Gavin's Clemente-Ruiz (adultes)

Rencontres autour d'une séance de chimio, cela peut sembler surprenant mais c'est le départ d'une escapade incroyable d'un groupe de malades qui sans le cancer ne se serait sans doute jamais rencontré.

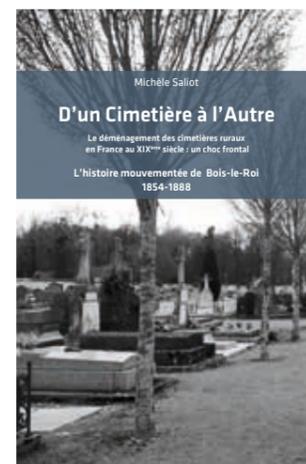
Un livre qui sous des dehors bon-enfant aborde le sujet difficile du cancer ! Une histoire pleine de jolies rencontres qui réchauffe le cœur ! À lire sans modération !

30 jours sans déchets (ou plus...) de Sophie Rigal-Goulard (à partir de 9 ans)

Lorsque la famille d'Austin tombe sur un article faisant l'éloge de l'engagement écologique de leurs voisins, elle décide de relever le défi : atteindre le zéro déchet ! Surtout quand on a une poubelle qui déborde constamment... Un roman très instructif pour faire réfléchir sur notre monde. Rythmé et plein d'humour, ce livre nous fait nous poser les bonnes questions quant à notre comportement écologique, notre façon de vivre et de consommer. Un livre qui nous donne plein de bons conseils (surtout dans l'annexe finale) et qui nous invite à jouer le jeu à la maison. À faire lire aussi aux adultes !



Nos auteurs locaux

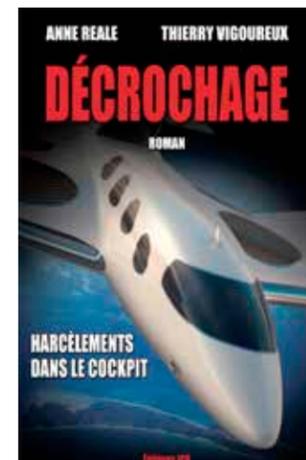


D'un cimetière à l'autre de Michèle Saliot (adultes)

Quelle agréable surprise ! Jamais je n'aurai imaginé prendre plaisir à une telle lecture et pourtant ! C'est un livre bien documenté qui nous apprend beaucoup plus que l'histoire du cimetière de Bois-le-Roi et de son déménagement : il nous éclaire sur les mentalités de l'époque. N'hésitez pas, venez le découvrir à la bibliothèque (et en vente au café de la Gare).

Décrochage de Anne Reale et Thierry Vigoureux (adultes)

Ce mois de juillet sortira le roman écrit à quatre mains par deux Bacots, Anne Reale, écrivain et ex-journaliste et Thierry Vigoureux, pilote privé et journaliste spécialisé en aéronautique, intitulé *Décrochage*, aux Éditions JPO. Nos deux auteurs suivent les aventuriers des océans et des cieux, soit en voilier soit en petit avion. Ainsi, riches de ces expériences uniques et insolites, ils ont concocté ce thriller qui met en scène une jeune pilote professionnelle qui prétend être victime de harcèlement et de poursuites aériennes. Ses collègues la décrivent comme une personne anxieuse et stressée. Est-elle simplement paranoïaque ? Hallucine-t-elle ? Toutefois, son ex-ami, spécialiste de drones high-tech, n'a qu'un seul but en tête : la faire revenir à lui. Lorsque l'avion qu'elle pilote disparaît entre l'île de Montserrat et l'île de Saint-Barthélemy, et que le contact radio est impossible, les hypothèses les plus pessimistes feront alors la une des journaux ! Au-delà de l'histoire, les auteurs y posent le problème de l'aptitude médicale des pilotes...



Quoi de neuf au cimetière ?

LE CIMETIÈRE FAIT PARTIE DE L'HÉRITAGE PATRIMONIAL DE BOIS-LE-ROI ET À CE TITRE IL EST DIGNE DE NOTRE INTÉRÊT.

Il a toujours été l'objet de la surveillance et des soins attentifs de nos services techniques. Il fut agrandi d'abord en 1941 sur un terrain offert gracieusement à la mairie par la famille Coquemont et ensuite en 1963. Il compte aujourd'hui 1,5 ha et plus de 2 600 tombes. Les tombes patrimoniales anciennes des écrivains, musiciens, peintres et artistes ayant vécu à Bois-le-Roi, et qui sont à charge de la municipalité, sont peu à peu rénovées. Une plaque offerte par Bois-le-Roi Audiovisuel et Patrimoine en 2016 indique les noms de 26 personnalités célèbres et leur emplacement sur un plan, du côté de l'ancienne entrée. Une autre plaque sera posée sur le même mur par la municipalité avec les noms des « Morts pour la France ». Ses tombes serrées les unes contre les autres rappellent son origine napoléonienne et la loi de Prairial An XII.

Le cimetière comporte trois entrées de taille inégale. L'ancienne, rue de la Chapelle, est la plus belle et fut réalisée par un architecte en 1888. L'entrée la plus large, rue Auguste Frot, verra son accès interdit aux véhicules non autorisés et son portail rénové pour permettre aux piétons d'entrer en toute tranquillité. Les visiteurs, les familles, les photographes et les chercheurs se plaisent à le parcourir et à découvrir son carré ancien romantique, vrai musée à ciel ouvert ou son espace moderne fleuri. Gardien de la mémoire collective, avec ses grandes allées, il est traversé de part en part tous les jours, par les joggeurs et les familles des écoles toutes proches. Bientôt, de petits panneaux signaleront les divisions et les sections. La commune s'attache à préserver et à valoriser cet héritage. ■



Ce tableau à l'huile sur toile (l'un des seuls de Fau conservé en France) a été découvert en 2013 dans la sacristie lors d'une mission des Conservations des Antiquités et Objets d'Art. Il a été admirablement restauré par M. Arguillère et subventionné (80%) par la Direction des Affaires culturelles. Saint Josse est un prince de la Bretagne maritime, fait moine et fondateur du premier monachisme occidental au VII^{ème} siècle, dont les reliques sont préservées dans l'église de Saint-Josse-sur-Mer dans le Pas-de-Calais. L'évocation du sacré par la lumière est parfaitement maîtrisée par le peintre. La Vierge avec l'enfant descend

du ciel à travers les nuages et propose à Josse la suprême récompense, la couronne de la vie éternelle. Josse, étendu sur le sol, l'accueille, renonçant au sceptre et à la couronne terrestre, joliment représentés au premier plan de la toile. En outre, Josse est à l'origine de l'essor des monastères et de la diffusion de la règle bénédictine de Saint-Benoît de Nursie. Plusieurs indices le rappellent dans cette toile qui fut probablement une esquisse destinée à une commande plus importante. Peinte dans les années troubles de 1830, cette œuvre de jeunesse pourrait être militante et porter le message suivant : suivre une règle de vie chrétienne pour endiguer la violence sociale. ■

Le retour de Saint Josse

LE DIMANCHE 12 MAI, LE DÉVOILEMENT DU TABLEAU « MORT DE SAINT JOSSE » DU PEINTRE FRANCO-ESPAGNOL JOSEPH-PIERRE FAU (1808-1886) A EU LIEU DANS L'ÉGLISE DE BOIS-LE-ROI, EN PRÉSENCE DU MAIRE, DU PÈRE JOSÉ ET D'UN PUBLIC TRÈS ATTENTIF.



VAL'FLEURS
1 bis, place de la République
Tél. : 01 64 87 12 73
Ouvert du mardi au samedi de
9h à 12h30 et de 15h à 19h,
le dimanche de 9h30 à 12h30
(Livraisons à proximité
et internationales)
 Paiement par carte bancaire
à distance possible.

AUX BOIS D'LYS
1, avenue Gallieni
Tél. : 01 60 66 35 32
Ouvert du mercredi au samedi
de 9h30 à 12h
et de 14h30 à 18h30
(Livraisons à Bois-le-Roi
et aux alentours)

Valérie & Virginie

VALÉRIE ET VIRGINIE, NOS DEUX FLEURISTES BACOTTES, SONT À VOTRE SERVICE POUR EMBELLIR ET PARFUMER VOTRE DOMICILE ET CELUI DE CELLES ET DE CEUX QUI VOUS SONT CHERS.

Quelle est votre fleur préférée ?

Valérie : « C'est incontestablement le lys blanc. Il est à la fois très classe et sobre. Et si son parfum vous semble trop fort, enlevez simplement les étamines. »

Virginie : « J'adore les pivoines, leur odeur et leur volupté, avec une préférence pour les pivoines rouges. »

Votre composition florale préférée ?

Valérie : « Ce serait un bouquet de roses multicolores. »

Virginie : « Un bouquet champêtre, rond, avec des lys, des pivoines et des roses. »

Et pour cet été ?

Valérie : « Des tournesols et des œillets de poète. »

Virginie : « Des rosiers en pot et des lys. »

Quels conseils pour garder un bouquet le plus longtemps possible ?

Là, nos deux fleuristes sont unanimes : « Évitez les astuces de grand-mère (ajouter aspirine, pièces de cuivre ou eau de Javel) dont les effets sont plutôt dommageables. Tous les deux jours, changez simplement l'eau et coupez les tiges sur un à deux centimètres afin de faciliter l'absorption de l'eau. Éloignez votre composition de toute source de chaleur (radiateur, four, ordinateur), y compris du soleil direct. » ! ■



Françoise peint

C'EST EN 1980, À LA RECHERCHE D'UNE PRAIRIE POUR LEUR JUMENT, QUE **FRANÇOISE MAILLOCHON** S'INSTALLE À BOIS-LE-ROI, LIEU DE VACANCES DE SON ENFANCE, AVEC SON MARI.

Bien qu'elle dessine depuis très longtemps, c'est à la retraite que cette ancienne infirmière entame une véritable carrière artistique. Après les dessins au fusain et les aquarelles, aujourd'hui elle s'exprime en pastels. Bords de Seine, jardins, paysages champêtres, mares en forêt, animaux domestiques, belles demeures,

natures mortes : Françoise ne manque pas d'inspiration. Ainsi est-elle très demandée par les salons de peinture de notre région. Sa première exposition a eu lieu à la salle des fêtes de Bourron-Marlotte en 2008, suivie de Rubelles, Voisenon, Moisenay, Vaux-le-Pénil, Écuellen, Bois-le-Roi et j'en passe où elle rafle tous les prix tels que le Prix du

Public à Fontaine-le-Port, le Prix du Conseil Départemental à Chartrettes, ou encore le dernier en date : le Prix du Conseil Municipal à Dammarie-les-Lys en 2019. Cet automne elle participera au 17^{ème} Salon du Petit Format à Mennecy. Pour sûr, elle y recevra encore une récompense ! ■

→ Plus de maison médicale et des projets à l'arrêt !

La nouvelle municipalité a clamé haut et fort pendant la campagne électorale de septembre dernier qu'elle mettrait en œuvre les projets engagés. Hélas la réalité est tout autre. Il y a bien un chantier avenue Alfred Roll mais pas avec la même qualité des aménagements. Les travaux des parkings de la gare ont effectivement commencé mais sont pilotés uniquement par la SNCF et dans ce dossier, la mairie n'a rien fait pour défendre les grands arbres en bordure du quai.

A la trappe, la nouvelle salle multi activités pour vos enfants et les associations. A la trappe, la liaison douce entre la rue de Bellevue et la gare. Pas de city stade ni d'extension de la salle du clos Saint Père. Plus de réfection planifiée de l'avenue Foch. Le projet de médiathèque est arrêté et dernièrement, celui de la maison de santé, qui aurait été pourtant susceptible d'attirer les professionnels que la population attend, est renvoyé aux calendes grecques.

Comme nous l'avons soutenu en août 2018, l'élection anticipée d'octobre dernier a bel et bien un impact sur l'action municipale et sa dynamique. L'entrave provoquée par quelques-uns a bien entraîné une remise en cause des projets engagés. Voilà où nous en sommes aujourd'hui.

En revanche, au lieu de réaliser les équipements et aménagements qui étaient prêts et financés et qui répondent aux attentes, la nouvelle municipalité a préféré se lancer, sans concertation préalable des habitants, dans une hasardeuse et bien étrange modification du Plan Local d'Urbanisme, dans laquelle, au dernier moment, elle a intégré le quartier de la gare pour en définir les contours futurs sans nous en dire plus !

→ De la crédibilité en politique

De la cohérence entre ce que l'on dit et ce que l'on fait

Dire que les Bacots manquent de médecins est une évidence. Acheter une nouvelle étude (8150€) pour justifier l'abandon des projets anciens (2 ans de travail), c'est être malveillant avec les administrés. Les urgences sont débordées mais l'ego de notre nouveau Maire reste sa priorité!

De la cohérence entre ce que l'on fait et ce que l'on dit

Ce journal est magnifique ! La communication est parfaite, sur le papier, belles photos, beaux commentaires.

Mais la réalité, qu'elle est-elle?

Les riverains ne sont pas considérés et leur propos ne sont pas entendus. Vous a-t-on dit comment la réunion publique concernant les travaux avenues Alfred Roll/Gallieni s'est déroulée avec Mr le Maire, qui arrive en retard ? Il faut dire que ce n'est pas facile avec une présence minimale et une délégation maximale. Etre à l'écoute des Bacots, c'est être à leur service, tous les jours, sur le terrain, en étant soi-même dans l'action, sans récupérer ce que les autres font ou ont fait !

Se dire écolo, organiser la fête de la nature, ça, c'est bien ! Et pourquoi ne pas dire que cette fête n'a pas été digne des enjeux, avec un nombre trop peu important de visiteurs. S'associer avec le parti éco-citoyen, c'est écolo, en apparence, si ce n'est que dès que vous en avez l'occasion, vous refusez toute proposition pro-écologie. A titre d'exemple, au conseil municipal du 6 juin, nous proposons de recommander des mesures écologiques qui sont recommandées à Chartrettes mais restent interdites à Bois-le-Roi ! La fête de la nature, ce n'est pas seulement 3 jours dans l'année mais c'est tous les jours!

La moindre des choses, en politique, c'est un minimum de crédibilité!

Faire semblant, « Omniprésence et bienveillance, par devant et tout l'inverse par derrière », voilà ce qui caractérise M. le Maire!

facebook/ReussirEnsembleblr
et <https://reussirensembleblr.fr/>

→ EN AVANT VERS L'IMMOBILISME !

C'est cette paradoxale formule qui qualifie le mieux la nouvelle municipalité. Éluë pour virer l'ancienne, elle en conserve l'ADN, à savoir l'absence de toute politique sociale. Elle prolonge et encourage ségrégation sociale et embourgeoisement du territoire :

- => baisse sur critère sociaux de la pression fiscale : refusée !
- => participation communale à l'adhésion aux associations sportives et culturelles locales : refusée !
- => mise en place d'un système socialement plus juste de tarifs périscolaires : refusée !

Se perpétue ainsi un barème de tarification des prestations périscolaires **plus favorable aux familles aisées qu'aux familles aux revenus modestes*** ! Nous le réclamons depuis plusieurs années, il est nécessaire d'appliquer des tarifications prenant en compte revenu et composition des familles. C'est possible, le modèle existe déjà ! Le taux horaire de garde établi pour la crèche et la halte-garderie utilisent déjà ce principe validé depuis longtemps par la CAF. Il doit être généralisé. Il y a urgence sociale pour nombre de bacots.

Maison de santé : où en est-on ?

A ce jour (début juin) les informations obtenues par notre liste d'opposition lors du groupe de travail maison de santé (qui ne s'est réuni que deux fois) sont très parcellaires. Elles laissent beaucoup d'interrogations et ne constituent pas un travail collaboratif ! Nous voulons favoriser un véritable projet de santé public, attractif, garantissant la présence médicale et paramédicale à long terme dont les bacots ont besoin avec mise en place d'une équipe de soins ambulatoires, d'une salle pour les semi-urgences, de nouvelles possibilités d'exercice pluridisciplinaire. **Le projet médical doit primer sur le projet immobilier.**

AVEC VOUS A BOIS LE ROI : C. Gire & JL Perrin

*voir démonstration sur notre site : www.avecvousblr.fr

Facebook : Avec-Vous-A-Bois-Le-Roi



Naissances

AVRIL

LEROI Lou, Audrey, Catherine, Célia, le 04/04/2019
ES Edouard, César, Bedri, le 11/04/2019
LARGIER BREHIN Nathan, Daniel, Charles, le 11/04/2019
GAVID Arthur, le 15/04/2019
GAVID Jules, le 15/04/2019
BOICHÉ Mikélangé, Gabriel, Essenam, le 21/04/2019
GUIHÉNEUF Manon, Anna, le 27/04/2019

MAI

DELATRE Milo, Jack, Prosper, Dante, le 06/05/2019
MASSON Manon, Camille, Jeanne, le 10/05/2019
BERTRAND Thomas, Alexandre, Antoine, le 26/05/2019
BICKI Eysan, le 30/05/2019

JUIN

MONTAGNÉ Lara, Danielle, Léone, le 08/06/2019
MONTIGNIES Raphaël, le 18/06/2019



Mariages

AVRIL

BARON Joseph, Marie, Jean, François et KAYSER Anne-Céline, Clémence, le 27/04/2019

MAI

PICHEREAU Emmanuel, Pierre et DURAND-RIVAL Margaux, Isabelle, le 18/05/2019

JUIN

NAUCHE Josselin, Vincent et CASANAS Éva, Marie, le 15/06/2019
GUIGON Adrien, François et AVELINE Laure, Ginette, Josette, le 28/06/2019



Décès

MARS

OSSELIN Gérard, Marcel (89 ans), le 22/03/2019
TISSIER Ginette, Alice ép LE SERGENT (90 ans), le 28/03/2019
DUVAULT Gisèle ép FONDAIN (93 ans), le 30/03/2019

AVRIL

BERTHUIT Paule ép ROBIN (91 ans), le 05/04/2019
SOETEMOND Gervais, Edgard, Bernard, Corneille (70 ans), le 05/04/2019
SALIOT Alain, Henri, Pierre (73 ans), le 10/04/2019

BONNOT Janine, Georgette ép BOYER (86 ans), le 19/04/2019

MAI

PAZE Paulette, Marcelle, Jeanne ép CHÉTIF (90 ans), le 13/05/2019

JUIN

FOUCHER Colette, Amélie ép CROSNIER (96 ans), le 02/06/2019
GAZAGNE Laurent, René, Michel (49 ans), le 13/06/2019
MONTLAHUC René, Bernard, Marie (93 ans), le 27/06/2019
MUND Pascal, Francis (57 ans), le 29/06/2019



Cinéma

sous les étoiles

projection unique d'un film

Vendredi 19 juillet 2019



22h30

parc de la mairie



Plus d'infos : www.ville-boisleroi.fr

